

AVIS

Cabinet de la SCP COURTAIGNE AVOCATS, Avocats, 19 rue Georges Clémenceau –
78000 VERSAILLES, postulant près le Tribunal Judiciaire de ladite ville - Tél :
01.39.50.02.28.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux.

EN UN SEUL LOT

Commune de PORT MARLY (Yvelines),
3 avenue Simon Vouet

UN APPARTEMENT ET UN EMPLACEMENT DE PARKING DANS UNE RESIDENCE DE TOURISME

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026 à 09H30, par
devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice de
ladite ville, 5, Place André Mignot, 78000 VERSAILLES.

A la requête de :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU FINISTERE,
Société Civile coopérative à personnel et capital variables, agréée en tant qu'établissement de
crédit, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER (29) sous le numéro
D 778 134 601, dont le siège social se trouve 7 route du Loc'h à QUIMPER (29000) , agissant
poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat constitué Me Adeline DASTE, membre de la SCP COURTAIGNE
AVOCATS 19 rue Georges Clémenceau, 78000 VERSAILLES,

Il sera procédé après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, à la date sus-
indiquée au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, à la vente au plus offrant et dernier
enchérisseur, des biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Commune de PORT MARLY (Yvelines),
3 avenue Simon Vouet

UN APPARTEMENT ET UN EMPLACEMENT DE PARKING DANS UNE RESIDENCE DE TOURISME

Dans un ensemble immobilier cadastré section AH n°239, lieudit « 3 avenue Simon Vouet », pour 38 a 88 ca,

- **Le lot de copropriété n° 20** : un appartement situé bâtiment unique, au rez-de-chaussée, portant le n° 20, comprenant :
 - .un séjour, dans lequel se trouve un coin kitchenette sur la droite.
 - .Partie kitchenette comprenant un plan de travail avec réservation pour plaque de cuisson, un évier circulaire avec robinet, meuble sous évier.
 - .Une porte coulissante donne accès à une chambre à coucher.
 - .Depuis la chambre, accès à une salle de bains avec WC,
 - .Terrasse accessible depuis l'appartement avec dalles sur plots en béton, ni clôturée, ni délimitée.Superficie habitable : 40,10 m²
Et les 84/10150èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
- **Le lot de copropriété n° 139** : un emplacement de parking, situé bâtiment unique au sous-sol, portant le n° 139 et le numéro commercial 14,
Et les 5/10150èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Etant précisé que lors de l'établissement du procès-verbal de description , le commissaire de justice n'a pas pu identifier cet emplacement de parking.

Il résulte du procès-verbal de description et d'occupation dressé le 14 octobre 2024 par Me Dylan RICHARD Commissaire de Justice associé à VERSAILLES (Yvelines), que le bien était alors loué suivant bail commercial pour un loyer annuel hors taxes de 6.813,67 €.

Ainsi au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, dépendances et circonstances, droits de propriété, de mitoyenneté et autres pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserve.

MISE A PRIX.

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente, les enchères seront ouvertes sur la mise à prix de 69.000 EUROS

NOTA.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES.

Se munir d'une fiche d'état civil pour les personnes physiques, avec, le cas échéant, la justification du régime matrimonial, et d'un extrait du registre du commerce et des sociétés pour les personnes morales ou physiques s'y trouvant immatriculées.

Une consignation préalable de 6.900 euros est obligatoire en un chèque de Banque libellé à l'ordre de « Bâtonnier Séquestre », outre une somme pour faire face aux frais et émoluments, dont le montant sera précisé par l'Avocat chargé de porter les enchères.

Fait et rédigé à Versailles, le 27 juillet 2026 par Me Adeline DASTE, Avocat, membre de la SCP COURTAIGNE AVOCATS.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel de l'ensemble des conditions de vente en consultant le cahier des conditions de vente qui a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, Place André Mignot.

Et au Cabinet de la SCP COURTAIGNE AVOCATS, 19 rue Georges Clémenceau à VERSAILLES, Tél: 01.39.50.02.28, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie.

Visites sur place :

Mardi 8 septembre 2026 de 9h30 à 11h30

Jeudi 24 septembre 2026 de 14h30 à 16h30

AVIS SIMPLIFIE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la barre du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES (Yvelines), 5 place
André Mignot,

LE MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026 à 09H30

EN UN SEUL LOT

Commune de PORT MARLY (Yvelines),
3 avenue Simon Vouet

**UN APPARTEMENT ET UN EMPLACEMENT DE PARKING DANS UNE
RESIDENCE DE TOURISME**

Surface habitable totale de 40,10 m²

Les lieux sont loués.

MISE A PRIX : 69.000 euros

Lieux où peuvent être consultées les conditions de mise en vente de l'immeuble:

SCP COURTAIGNE AVOCATS, Avocat, 19 rue Georges Clémenceau 78000
VERSAILLES
Tel. : 01.39.50.02.28

Au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5 place
André Mignot.

Visites sur place :

Mardi 8 septembre 2026 de 9h30 à 11h30

Jeudi 24 septembre 2026 de 14h30 à 16h30